

Gestion des risques professionnels en établissement médico-social

La démarche de gestion des risques s'impose aux ESMS et, dès lors, dans le référentiel de compétences des Directions en charge de sa mise en œuvre.

Les domaines considérés sont vastes et renvoient à l'obligation de l'employeur de protéger la santé et la sécurité de ses salariés, et par conséquent, celles des personnes accompagnées dans les établissements.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Définir la gestion des risques professionnels au travers de ses enjeux et de ses aspects réglementaires
- Connaître les procédures et documents obligatoires concourant à sa mise en œuvre
- Décliner la politique de gestion des risques associative sur son établissement

Public

- Cadres de direction des ESMS

Pré-requis

- Aucun

Nombre de stagiaires

- 10 personnes

Durée

- 17.5 heures (2 jours consécutifs et 0.5 jour à M+1)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques à l'appui de supports
- Echanges avec le groupe, partages d'expériences

Evaluation des acquis

- QCM à l'issue de la 1ère période de formation

Contenu de la formation

Une démarche globale

- La santé au travail
- Les enjeux d'une démarche de gestion des risques
- Les notions de risque et de danger
- Les obligations de l'employeur : code du travail
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- RSE
- QVCT

La déclinaison de la démarche de gestion des risques sur les établissements

- La désignation d'un salarié compétent
- L'analyse des accidents du travail et maladies professionnelles
- DUERP
- RPS
- Accueil des nouveaux salariés
- Prévention des interventions sur les bâtiments : intervention entreprises extérieures, permis feu, risque légionellose, vérifications réglementaires, dossier technique amiante, diagnostic amiante avant travaux, fiches de données sécurité
- Gestion des flux : plan de circulation, protocole chargement/déchargement
- Documents réglementaires et de prévention : plan bleu, PMS, DARDE, dangers graves et imminents, registre des alertes Santé publique et Environnement
- Formations sécurité : SST, habilitation électrique, Prap, SSIAP, travail en hauteur, échafaudages
- Le PRAPICACT

Un zoom sur le risque d'incendie et de panique

- Les sources réglementaires
- Le règlement sécurité
- Le classement des établissements
- Organisation du règlement de sécurité
- Commission de sécurité : organisations et missions
- Préparations des visites
- Registre de sécurité
- Conception et organisation de la prévention des risques incendie et panique dans les ERP de type J

Intervenant(s)

Stéphane PINARD

Directeur d'un Complexe à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, ancien directeur de l'administration générale en charge de la politique sécurité et risques professionnels

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : 3 250 €

Dates

- Nous consulter

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei des Pyrénées-Atlantiques
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)